



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉCOLE SAINTE-MARIE



ANNÉE 2012-2013

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Sainte-Marie comporte les caractéristiques suivantes qu'il importe de tenir compte :

- École comptant 561 élèves répartis de la 1^{re} à la 6^e année, incluant 2 classes de formation adaptée et 3 groupes d'élèves ayant un trouble envahissant du développement
- École située dans un milieu socio-économique plus faible (facteur de défavorisation de 4 au niveau du rang décile) que la majorité des écoles de la CSP
- Grand nombre d'élèves à risque
- Clientèle moins captive que dans certains autres milieux : plusieurs habitations locatives, clientèle souvent nomade (accueil des élèves en surplus des autres écoles de Chambly-Carignan)
- Les valeurs prioritaires dans le Projet éducatif sont : l'engagement, la participation, la coopération, l'autonomie et la motivation
- Souci partagé du développement global de l'élève : équipes sportives organisées, semaine thématique misant sur les 4 volets des arts
- Le service de garde et le service aux dîneurs accueillent plus de 80% des élèves à l'heure du dîner
- La formation continue du personnel fait partie des mœurs de l'école Sainte-Marie : souci pédagogique très présent

Tous les éléments qui sont susceptibles d'expliquer les résultats atteints ou qui peuvent faire varier nos données de façons significatives.

D'autres éléments dont il serait intéressant de tenir compte sont les suivants :

- Analyse des résultats faite en profondeur en 2009-2010 : cette analyse a permis à chacun de se donner une compréhension de l'importance de recueillir des données, de les analyser et de tirer des constats sur lesquels les écoles pouvaient intervenir.
- L'accompagnement par une personne ressource (Charles Desjardins) qui a permis de se donner des façons rigoureuses pour analyser, relever les foyers de difficulté d'une commission et d'une école et de mieux comprendre son milieu pour une intervention plus ajustée.
- L'accompagnement par une personne ressource sur la gestion axée sur les résultats (Pierre Colerette) et le phénomène du changement (Nicole Tardif) qui a permis de mieux s'approprier les éléments essentiels à placer pour qu'un changement s'installe.
- L'accompagnement rapproché par les conseillers pédagogiques avec les enseignants des établissements (modélisation en classe, planification globale avec deux écoles, plusieurs rencontres de production d'outils, travail de coopération entre les services éducatifs complémentaires, etc...)

Abréviations et acronymes

DF : service d'orthopédagogie en dénombrement flottant

CP : Conseiller pédagogique

TES : Technicien en éducation spécialisée

AVSEC : animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

Ortho : orthopédagogues

PNE : professionnels non enseignants

CÉ : Conseil d'établissement

CEE : Conseil des enseignantes et des enseignants

EHDA : Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier X École Sainte-Marie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : N'est pas en lien direct actuellement avec le Plan de réussite de l'école Sainte-Marie	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter le résultat disciplinaire moyen en mathématique à la fin de chaque cycle

INDICATEUR : Le résultat disciplinaire moyen en mathématique à la fin de chaque cycle	CIBLE FINALE : Augmentation de 2% du résultat moyen <p style="text-align: center;">2012</p> 1 ^{er} cycle : 83% 2 ^e cycle : 79% 3 ^e cycle : 76%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats disciplinaires dans Lumix ou GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Soutien pédagogique concentré en mathématique	Direction et enseignants	Octobre à mai	Direction, enseignants, orthopédagogues et budget de l'aide aux devoirs
2. Récupération en mathématique/décloisonnement	Enseignants	Tout au long de l'année	Orthopédagogues
3. Évaluations communes pour chaque degré	Enseignants	À chaque étape	Orthopédagogues, enseignants et CP

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier X **École Sainte-Marie**

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : N'est pas en lien direct actuellement avec le Plan de réussite de l'école Sainte-Marie</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) : À moyen terme, nous traiterons ce but en précisant les moyens mis en place dans le cadre de l'approche orientante. Nous souhaitons aussi faire connaître aux élèves de façon plus précoce les différents parcours à l'emploi via notamment une sensibilisation aux différents métiers. Pour l'année 2012-2013, nous avons choisi de ne pas le traiter. Il sera travaillé en 2013-2014.</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP</p>
--	---	--

<p>BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.2 Sorties sans diplôme ni qualification</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.</p>
<p>OBJECTIF MESURABLE :</p>	

<p>INDICATEUR :</p>	<p>CIBLE FINALE :</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/></p>
----------------------------	------------------------------	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1.			
2.			
3.			
4.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

<p>RÉSULTATS OBTENUS :</p>	<p>ANALYSE DES RÉSULTATS :</p>	<p>JUGEMENTS :</p>	<p>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</p>
-----------------------------------	---------------------------------------	---------------------------	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter les taux de réussite de la compétence lire à la fin de chaque cycle

INDICATEUR : Taux de réussite en lecture à la fin de chaque cycle	CIBLE FINALE : Augmentation des taux de réussite en lecture à la fin du cycle : Nous souhaitons atteindre un taux de réussite de 96% pour tous les cycles en juin 2015. Historique du taux de réussite <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008-2009</th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} =</td> <td>90%</td> <td>94%</td> <td>93%</td> <td>94%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2^e =</td> <td>87%</td> <td>91%</td> <td>91%</td> <td>96%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3^e =</td> <td>90%</td> <td>92%</td> <td>94%</td> <td>88%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	1 ^{er} =	90%	94%	93%	94%				2 ^e =	87%	91%	91%	96%				3 ^e =	90%	92%	94%	88%				MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Taux de réussite dans Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : X 2011-2012 : X 2012-2013 : X 2013-2014 : X 2014-2015 : X
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015																												
1 ^{er} =	90%	94%	93%	94%																															
2 ^e =	87%	91%	91%	96%																															
3 ^e =	90%	92%	94%	88%																															

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Macroplanification à tous les cycles	Direction et équipes-cycle	À l'automne	CP., orthopédagogues, progression des apprentissages
2. Évaluations communes par degré à chaque étape et arrimer la correction de l'épreuve	Titulaires	À chaque étape	CP, orthopédagogues
3. Service en orthopédagogie à tous les cycles et dépistage précoce	Orthopédagogues, PNE	Tout au long de l'année	CP
4. Modélisation de l'enseignement explicite des stratégies de lecture/différenciation	Titulaires	En classe	CP et orthopédagogues

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter les taux de réussite de la compétence écrire à tous les cycles

INDICATEUR : Taux de réussite en écriture à la fin de chaque cycle	CIBLE FINALE : Augmentation des taux de réussite en écriture à la fin du cycle : Nous souhaitons atteindre un taux de réussite de 96% pour tous les cycles en juin 2015. Historique du taux de réussite <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008-2009</th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012- 2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} =</td> <td>91%</td> <td>95%</td> <td>95%</td> <td>94%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2^e =</td> <td>90%</td> <td>95%</td> <td>95%</td> <td>94%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3^e =</td> <td>89%</td> <td>92%</td> <td>91%</td> <td>94%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012- 2013	2013-2014	2014-2015	1 ^{er} =	91%	95%	95%	94%				2 ^e =	90%	95%	95%	94%				3 ^e =	89%	92%	91%	94%				MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Taux de réussite dans Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : X 2011-2012 : X 2012-2013 : X 2013-2014 : X 2014-2015 : X
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012- 2013	2013-2014	2014-2015																												
1 ^{er} =	91%	95%	95%	94%																															
2 ^e =	90%	95%	95%	94%																															
3 ^e =	89%	92%	91%	94%																															

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Alléger le code d'autocorrection UCA et l'arrimer avec la progression des apprentissages	Titulaires et orthopédagogues	Durant l'année	Normes et modalités, CP et progression des apprentissages
2. Utilisation des mesures d'appui informatiques dès le 2 ^e cycle	Titulaires	Tout au long de l'année	Orthopédagogues et direction
3. Concertation entre les enseignants sur les stratégies à prioriser, les exigences minimales, sur la progression des apprentissages et sur la grille de correction à utiliser	Titulaires et orthopédagogues	Tout au long de l'année	Normes et modalités, CP, progression des apprentissages

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	École Sainte-Marie
---	---------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Développer chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire et le goût d'apprendre	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le taux de réussite (français et mathématique) des élèves à risque (élèves ayant un suivi en orthopédagogie) et HDAA intégrés en classe régulière
--

INDICATEUR : Taux de réussite en français et en mathématique des élèves à risque et HDAA intégrés en classe régulière	CIBLE FINALE : Augmenter de 2 % le taux de réussite en français et en mathématique pour l'année scolaire 2012-2013. <table border="1"> <tr> <td></td> <td>2011-2012</td> <td>2012-2013</td> <td>2013-2014</td> <td>2014-2015</td> </tr> <tr> <td>Français</td> <td></td> <td>80%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mathématique</td> <td></td> <td>71%</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Français		80%			Mathématique		71%			MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Taux de réussite dans Lumix (Identification des élèves considérés en début d'année).	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2012-2013 : X
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015														
Français		80%																
Mathématique		71%																

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Accompagner les enseignants dans la mise en place des mesures d'adaptation et de modification	Direction Orthopédagogues	Tout au long de l'année	Allocations ciblées, CP, comité pédagogique
2. Suivi des moyens inscrits aux plans d'intervention	Direction et orthopédagogues	Tout au long de l'année	
3. Dépistage précoce	Équipe multi-agents	Tout au long de l'année	

MISSION : Instruire Socialiser X Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à être un milieu sécurisant, non-violent, favorisant la résolution pacifique des conflits.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Développer les habiletés sociales chez tous les élèves

INDICATEUR : Taux de manquements majeurs	CIBLE FINALE : Diminuer de 2% le taux de manquements majeurs chez les élèves en juin 2013	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Bilan/étape des manquements.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 X 2011-2012 X 2012-2013 X
--	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel et l'application du Code de vie	Tout le personnel	Tout au long de l'année	
2. Maintien des médiateurs et des animateurs sur la cour (Programme Vers le Pacifique)	Éducateur spécialisé	annuel	PNE et TES
3. Valorisation des bons comportements	Tout le personnel	annuel	TES et PNE
4. Communication aux parents/recherche d'une collaboration parentale	Tout le personnel	annuel	Direction et TES

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé.	COMMENTAIRES (au besoin) : Ce but a été travaillé de septembre 2010 à juin 2012.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	--	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 <input checked="" type="checkbox"/> 2011-2012 <input checked="" type="checkbox"/>
---------------------	-----------------------	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Amener l'élève à améliorer sa forme physique

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves par cycle qui atteignent la cible attendue	CIBLE FINALE : Augmentation de 10% le temps de course des élèves de tous les cycles.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : <u>Collecte de données :</u> Course (8, 12 ou 15 minutes selon le cycle) à deux reprises cette année (octobre et mai)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 x 2011-2012 x 2012-2013 x
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Ateliers de Jeunesse en forme et identification de la forme physique	enseignants éd. phys.	annuel	Charte et programme
2. Animations dans la cour d'école pour tous toute l'année	TES et animateurs	annuel	
3. Mois de l'éducation physique (Grand Défi Pierre Lavoie)	Tout le personnel	annuel	Enseignants d'éducation physique
4. Activités parascolaires pour tous	Tout le personnel	annuel	Organismes du milieu

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier X **École Sainte-Marie**

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</p> <p>N'est pas en lien direct actuellement avec le Plan de réussite de l'école Sainte-Marie</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</p> <p>Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population</p>
---	--	--

<p>BUT 5</p> <p>L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</p> <p>Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.</p>
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Offrir aux élèves du 3^e cycle et de formation adaptée des activités de sensibilisation à la formation professionnelle

<p>INDICATEUR :</p> <p>Le nombre d'activités de sensibilisation à la formation professionnelle</p>	<p>CIBLE FINALE :</p> <p>Vivre au moins deux activités en lien avec l'objectif</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</p> <p>Le relevé des activités réalisées</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/></p>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Visite du Centre de Formation Professionnelle (élèves du 3 ^e cycle et des classes de formation adaptée)	Direction	Une fois dans l'année	
2. Présentation de métiers reliés à des formations offertes au Centre de Formation Professionnelle	Titulaires du 3 ^e cycle et FA	Annuel	Parents, étudiants du CFP
3. Valoriser la formation professionnelle auprès des élèves, des parents et du personnel	Direction et personnel	Annuel	Documentation du CFP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur en octobre 2012 pour l'année scolaire 2012-2013. Par la suite, la durée de l'entente est d'un an et est renouvelable le 15 octobre de chaque année.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour les exercices financiers 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 les surplus des établissements seront portés aux crédits de celles-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24).

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative en date du 10 septembre 2012.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____

Direction générale: _____

Date : _____